

08.10.2018 - 06:55 Uhr

## Bilan provisoire de la SSS concernant les statistiques de noyade 2018 / À ce jour, 37 personnes se sont noyées en Suisse en 2018

Sursee (ots) -

La Société Suisse de Sauvetage SSS revient sur le bilan provisoire de la saison de baignade 2018. Jusqu'à présent, 37 personnes ont perdu la vie dans les eaux suisses. Il est frappant de constater que les eaux libres sont particulièrement concernées et que le nombre d'enfants parmi les victimes est plus élevé que l'année précédente.

En 2018, 37 personnes se sont noyées en Suisse jusqu'à présent, dont 27 hommes, 6 femmes et 4 enfants. 33 accidents mortels sont survenus en eau libre. 14 personnes ont perdu la vie dans des rivières/ruisseaux, 19 dans des lacs (dont 3 accidents de plongée). Deux accidents sont survenus au sein d'une piscine couverte, un dans une piscine privée et un dans un étang. Parmi les victimes, on compte 12 personnes étrangères. Les chiffres du bilan provisoire de la saison de baignade 2018 ne donnent qu'une impression partielle. Les cas qui sont pas clairs au présent seront analysés et intégrés dans les statistiques finales.

Baignade sûre - les eaux libres, un point sensible

La situation initiale en matière de prévention des noyades et de sauvetage aquatique n'a pas changé: dans les lieux de baignade surveillés, presque aucun incident n'est à déplorer. Mais les eaux libres représentent un véritable point sensible. «Une tendance que nous suivons de près depuis de longues années», explique Reto Abächerli, directeur exécutif de la SSS, soucieux de cette situation. Pour y remédier, il est nécessaire de mettre en oeuvre un travail de prévention adapté aux groupes cibles: d'une part en diffusant encore davantage les Maximes de la baignade en Suisse, et d'autre part grâce à des campagnes de communication ciblées menées par ceux qui contribuent à la sécurité aquatique ou peuvent relayer ces Maximes. C'est, selon Reto Abächerli, un des points essentiels de la démarche qu'entreprind la SSS.

De nombreuses mesures pour éviter les noyades

Parmi ces mesures, la campagne actuelle «J'agis responsable», qui a été lancée cette année en collaboration avec Visana, partenaire de la SSS. Pour 2018, l'accent est mis sur les deux premières Maximes de la baignade «Les enfants au bord de l'eau doivent toujours être accompagnés - les petits enfants doivent être gardés à portée de main!» et «Ne jamais se baigner après avoir consommé de l'alcool ou des drogues. Ne jamais nager l'estomac chargé ou en étant à jeun.». Deux messages extrêmement importants au vu de l'actuel bilan provisoire. En particulier pour les accidents impliquant des enfants, la responsabilité des parents en matière de surveillance est centrale. Cette collaboration de la SSS a en outre permis de distribuer gratuitement aux communes, piscines et établissements situés à proximité de lieux de baignade un lot de pancartes des Maximes de la baignade, d'une qualité égale aux panneaux routiers. Les volontaires de la SSS et les collaborateurs de Visana ont consacré leur temps libre à accrocher les pancartes ou à signaler de potentiels nouveaux sites - afin de diffuser, là où cela semblait nécessaire, les six Maximes de la baignade, un message essentiel qui sauve des vies. Et ce, toujours dans le but de toucher et sensibiliser les passionnés de natation et les adeptes de la baignade. Intéressé(e)? Il vous suffit de contacter la SSS qui distribuera les pancartes des Maximes de la baignade selon le principe du «premier arrivé, premier servi».

Des programmes de prévention spécialisés

Au vu du nombre d'accidents impliquant des personnes de nationalité étrangère, la SSS a décidé d'apporter une nouvelle pierre à l'édifice en produisant une série de pancartes et flyers à l'attention de ce public. Ceux-ci seront mis à la disposition des centres d'accueil et coordinateurs d'asile. Ces documents, réalisés en collaboration avec la Croix-Rouge suisse, dont la SSS est organisation membre, peuvent être commandés en ligne sur la plateforme [www.migesplus.ch](http://www.migesplus.ch). Depuis 2017, la SSS mène également ses campagnes de sensibilisation à l'école obligatoire. Le programme «La sécurité aquatique fait son entrée à l'école» a spécialement été élaboré pour le lancement du Plan d'étude 21. Avec une série de documents conçus spécialement pour les cours donnés aux enfants et aux adolescents, la SSS souhaite sensibiliser à la sécurité aquatique dès le plus jeune âge ainsi que soulager les enseignants dans leur travail. Ces documents sont également disponibles pour les particuliers sur [www.schule-slrgr.ch](http://www.schule-slrgr.ch), car la prévention des accidents aquatiques commence déjà à la maison.

Contact:

Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre site Internet [www.slrgr.ch/fr](http://www.slrgr.ch/fr) ou sur [www.agir-responsable.ch](http://www.agir-responsable.ch). Philipp Binaghi, responsable Communication et Marketing SSS, est à votre disposition au 078 789 98 83 ou à l'adresse [p.binaghi@slrg.ch](mailto:p.binaghi@slrg.ch) pour tout renseignement.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100061916/100820733> abgerufen werden.